



# Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

COMMUNIQUÉ

## Les fonctionnaires territoriaux disent NON à la retraite à 64 ans !

La Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale (FA-FPT) ne se satisfait pas des annonces faites par le Premier ministre et rappelle que les agents des collectivités et établissements publics refusent que les jeunes générations subissent cette réforme.

Le premier ministre, faisant tour à tour référence au Conseil National de la Résistance, à Pierre Mendès-France, Michel Rocard, au Général de Gaulle et à Georges Pompidou a laissé sous-entendre une certaine justice dans cette réforme.

La FA-FPT n'est pas dupe. Ces seuls propos ne sont ni à la hauteur ni de nature à ressembler la population sur des valeurs de solidarité entre générations.

La valeur du point est un élément sur lequel la FA-FPT reste vigilante. La proposition de l'inscrire dans la loi figurait déjà dans le rapport Delevoye, ce n'est donc pas une nouveauté et ne satisfait pas la FA-FPT.

La FA-FPT souhaite des garanties solides et à long terme quant au montant des retraites, elle ne souhaite pas que les retraités aient à subir une baisse de leurs revenus in-fine.

Concernant la prise en compte de la pénibilité, des mesures sont annoncées mais la FA-FPT estime que les propositions doivent aller plus loin et doivent prendre en compte de façon claires et sans équivoques la situation des agents des collectivités territoriales qui éduquent nos enfants, soignent nos aînées, entretiennent nos routes et nos villes, sécurisent nos rues, ramassent nos déchets....

La FA-FPT est contre le projet d'âge d'équilibre tel que proposé par le premier ministre, qui se résume à l'allongement de la durée du travail. Elle réaffirme qu'un départ à la retraite au-delà de 62 ans n'est pas acceptable et s'oppose fermement au départ à la retraite à 64 ans

**La FA-FPT appelle l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels de la Fonction publique territoriale à se mobiliser le Mardi 17 décembre 2019, sur tout le territoire métropolitain et ultra-marin pour dire NON à la réforme des retraites telle que présentée par le gouvernement**

**FA-FPT**

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : [secretariat@fafpt.org](mailto:secretariat@fafpt.org)

Site internet : <http://www.fafpt.org>

**A la FA un autre syndicalisme est possible !**



La **FA-FPT** est :

- **CONTRE** l'allongement de la durée d'activité
- **POUR** l'intégration des primes dans le calcul des droits à retraite
- **CONTRE** la baisse des pensions
- **POUR** le maintien de la catégorie « active »
- **CONTRE** l'absence de prise en compte de la pénibilité
- **POUR** le maintien du système de retraite basé sur le principe de répartition
- **CONTRE** le gel du point d'indice.

Contact presse : Martine GRAMOND-RIGAL  
Présidente de **FA-FPT**  
Tel : 06.65.64.17.71